

0.10

1^e 052

Br.B. 3620

Emile CHAPELIER

Catéchisme

Syndicaliste

EN SIX LEÇONS

(2^{me} ÉDITION)

Suite à *Entre Propriétaire et Locataire*

Exploités de toutes les professions
et de tous les pays, unissons-nous !

1. Les deux classes
2. L'utilité des deux classes
3. La vie des deux classes
4. La lutte des classes
5. Syndiquons-nous
6. La jaunisse et les deux classes



En vente chez l'auteur, 28, rue Vanderschrick
BRUXELLES

De fortes réductions sont faites aux syndicats et aux vendeurs



1910

Catéchisme

Syndicaliste

EN SIX LEÇONS

(2^{me} ÉDITION)

Suite à *Entre Propriétaire et Locataire*

Exploités de toutes les professions
et de tous les pays, unissons-nous !

1. Les deux classes
2. L'utilité des deux classes
3. La vie des deux classes
4. La lutte des classes
5. Syndiquons-nous
6. La jaunisse et les deux classes



En vente chez l'auteur, 28, rue Vanderschrick
BRUXELLES

De fortes réductions sont faites aux syndicats et aux vendeurs

Bruxelles, le 23 Juin 1910.

**A mes amis du Syndicat des Employés Socialistes
de Bruxelles.**

En terminant cette modeste brochure de propagande, je me rappelle que c'est au cours de nos luttes récentes que l'idée m'en est venue. Je pense avec émotion à l'étroite solidarité qui nous unit, aux luttes que nous préparons et aux vaillants qui suivront notre étendard à la bataille.

Un immense enthousiasme secoue tout mon être quand je pense aux efforts que, tous, vous êtes prêts à faire pour relever les parias de notre profession, et pour l'émancipation intégrale du prolétariat tout entier.

Quant à moi, je serai heureux de mes peines si cette brochurette, que je vous dédie, contribue pour si peu que ce soit à nos futurs triomphes.

Emile CHAPÉLIER.

L'opinion du Journal LE PEUPLE

Le Catéchisme syndicaliste est un pamphlet de combat portant en légende cette paraphrase du verbe de Karl Marx : « Exploités de toutes les professions et de tous les pays unissons-nous ! »

En un dialogue d'une langue simple, imagée et pittoresque. Emile Chapelier s'attache à dégager l'antagonisme des classes dans l'œuvre de la production comme à l'heure de la répartition ; et la thèse, à l'alternance des questions et des réponses, emprunte une allure alerte, originale, saisissante, que relève encore l'actualité des exemples qui l'illustrent et des statistiques qui la documentent.

L'apostrophe à l'inconscience, à la pusillanimité, à la veulerie ouvrière, en revanche, est parfois âpre et flagelleuse ; qui aime bien châtie mieux.

Citons ce passage suggestif :

(Ici un extrait des pages 11 et 12)

La conclusion syndicaliste est d'un fier et vigoureux prosélitisme.

Et le coup droit final porté aux jaunes et à l'article 310 est magistralement envoyé.

Maintenant voici un post-scriptum qui révèle un caractère :

Je ne puis publier mes brochures que grâce au crédit qu'un imprimeur veut bien me faire. Aussitôt que la vente de celle-ci m'aura permis d'en payer l'impression, je publierai sa suite : *Dialogue sur l'action syndicale* puis *Conversation sur le but final du syndicalisme*. E. C.

Avis à nos groupes et à nos militants.

Le Peuple 14 août 1910.



En moins de trois semaines, la 1^{re} édition tirée à 5,000 exemplaires fut complètement épuisée. Je ne mériterais pas cet encouragement si je ne tirais immédiatement une seconde édition à 10,000, et si je ne m'occupais au plus tôt des autres brochures promises.

Merci à ceux qui m'ont aidé ou qui m'aideront dans cette entreprise d'éducation syndicale.

Emile CHAPELIER.

Bruxelles, le 26 août 1910.

1^{re} LEÇON

LES DEUX CLASSES

D. Qui es-tu ?

R. Je suis un exploité.

D. Pourquoi dis-tu un *exploité* au lieu de dire tout simplement un *homme* ?

R. Parce que les hommes sont encore divisés en deux grandes catégories : les exploités et les exploités.

D. Qu'est-ce qu'un exploité ?

R. C'est un homme qui, pour vivre, est obligé de travailler au profit de ceux qui possèdent arbitrairement (1) la terre et les instruments de travail.

D. Qu'est-ce qu'un exploitateur ?

R. C'est un homme qui vit et souvent s'enrichit en prélevant une part du travail des autres.

D. Les exploités et les exploités peuvent-ils être unis ?

R. Non, car, fatalement, dans le but de se mettre plus sûrement à l'abri de la misère, pour augmenter la somme de ses satisfactions, chacun cherche à grossir sa part de la richesse sociale — chose qu'il ne peut faire qu'en diminuant la part des autres.

D. Cependant dans les cas de travail aux pièces ou à l'heure, si les ouvriers travaillaient plus rapidement ou plus longtemps, ne trouvez-vous pas qu'ils gagneraient davantage, sans rien faire perdre au patronat ?

R. Les patrons seraient seuls à en profiter, car les ouvriers porteraient atteinte à leur santé, se feraient mourir plus jeunes, auraient encore moins de loisirs pour s'instruire et jouir de la vie.

D. Peut-être, mais n'auraient-ils pas augmenté leur part ?

R. Au contraire. Plus les ouvriers travaillent courageusement, plus les stocks de marchandises augmentent. Quand le patron en a plus qu'il ne lui en faut pour satisfaire les clients, il renvoie des ouvriers ; ceux-ci, poussés par la famine, offrent leurs bras ou leur cerveau à n'importe quel prix, et font ainsi diminuer tous les salaires.

En société capitaliste, c'est quand les caves, les magasins et les greniers sont les plus encombrés de marchandises que les ouvriers ont le plus de misère !

(1) Voir ma brochure « Entre prolétaire et propriétaire » (0,10 centimes), dans laquelle j'ai réduit à néant le prétendu droit de propriété capitaliste. E. Ch.

L'UTILITÉ DES DEUX CLASSES

D. Vous prétendez donc que non-seulement il existe deux classes, plus ou moins bien distinctes, et que leurs intérêts sont opposés. Soit ! Mais au moins ne sont-elles pas également nécessaires ?

R. Les exploités sont aussi nécessaires aux exploités que la corde l'est au pendu.

D. Ne plaisantons pas. Si les riches ne risquaient pas leurs capitaux pour permettre aux ouvriers de travailler, qu'est-ce que ceux-ci deviendraient ?

R. Pour bien nous entendre, il faut définir, de façon précise, les mots *travail* et *capital*, *travailleur* et *capitaliste*.

D. Alors, qu'entendez-vous par travail ?

R. Un mouvement, une dépense de force, d'énergie pour récolter ou produire, en combinant les choses utiles, nécessaires ou indispensables à la satisfaction de nos besoins.

D. Et par capital ?

R. J'entends par capital, le produit, le résultat accumulés du travail. Il s'ensuit que le travailleur est celui qui dépense la force, l'énergie cérébrale ou musculaire ; l'effort accompli, le résultat obtenu, un autre intervient et s'empare du résultat. Avec ce premier vol, je suppose un sac de grain, il dit à celui qui avait fait la culture et la récolte : « Nous allons nous associer pour récolter un autre sac de grain l'année prochaine ; tu feras tout le travail, moi je fournirai... la semence ! »

D. Bref, vous prétendez qu'au point de vue de la production le capitaliste n'est qu'un gêneur, et au point de vue de la consommation, un voleur. Mais comment feriez-vous pour vous passer de lui ?

R. Supposez deux îles également fertiles, sans moyens de communications entre elles, ni avec l'extérieur. Sur l'une, expédiez des ouvriers avec leur femme et des outils — l'auteur demande même à être de la partie avec sa compagne — une bêche, des légumes à repiquer, et... quelques souvenirs de feu Monsieur Cambronne !

Déposez délicatement sur l'autre île M. Renkin avec les trente millions à retrouver, M. le Ministre de la Justice avec l'article 310 du Code pénal, M. Woeste à cheval sur un gendarme avec un saucisson d'Alost, M. le Ministre de la Guerre avec un canon, Monseigneur Mercier avec sa lettre pastorale contre les néo-malthusiens, M. Warocqué avec ses coffres-forts, M. Deroulède avec un drapeau tricolore et Sœur Candide avec sa virginité.

Dans dix ou vingt ans, allez voir ce que seront les deux îles et leurs habitants !

8^{me} LEÇON

LA VIE DES DEUX CLASSES

D. Tous les êtres humains ont-ils également droit à la vie ?

R. C'est une question que plus personne ne discute — du moins on n'ose plus la discuter.

D. Tous les êtres humains ont-ils *pratiquement* le droit, c'est-à-dire la possibilité de vivre ?

R. Non, car si les exploiters accordent aux exploités le droit de vivre, ils ne leur en laissent pas les moyens.

D. Y a-t-il des exploités qui meurent faute de pain ?

R. Oui, il y en a souvent qui pour ne pas mourir de faim, se suicident ; mais à peu près tous meurent avant l'âge, tués petit à petit par les privations et le surmenage.

D. Pourriez-vous en donner des preuves ?

R. Un seul fait suffit pour en faire deviner des milliers d'autres. M. le docteur Janssens, inspecteur d'hygiène de la luxueuse ville de Bruxelles, a établi des chiffres de comparaison pour la mortalité dans trois quartiers différents de cette ville. Il a noté 6,200 personnes dans chacun, soit dans le quartier Léopold où se trouvent les gens huppés, la classe « supérieure » quoi ! le quartier commercial, et dans une partie des Marolles où n'habitent que de pauvres ouvriers. Quand il y a cent décès pour les trois groupes, il y en a 12 chez les riches,

30 chez les commerçants,

58 chez les ouvriers.

D. Mais n'a-t-on pas pitié des vieux travailleurs ?

R. Si, après bien des années de lutte, on est parvenu à leur faire donner à *l'âge de 65 ans*, dans des conditions spéciales et méticuleusement bien établies, *dix-huit centimes par jour* !

D. Au moins peut-on croire que les petits-enfants des exploités sont l'objet de quelques attentions de la part des exploiters ? Ces pauvres petits n'ont pas demandé à venir au monde. Ils ne sont pas responsables du fait que des parents inconscients les ont invités à un banquet où il n'y a pas de couvert pour eux ?

R. On s'en occupe si bien que dans les villes les gens qui ont des enfants trouvent difficilement une chambre à louer !

Voici pour leur mortalité d'autres chiffres du docteur

Jansens. Il s'agit des trois mêmes groupes cités plus haut. Chaque fois qu'il y a 100 décès d'enfants, il y en a :

Classe riche	9
Classe aisée	21
Classe pauvre	70

A côté de cela nous voyons que feu la reine Victoria avait un chien dont les vêtements et les bijoux furent évalués à une centaine de mille francs, et qu'il avait un valet de chambre spécial. Une non moins intéressante reine, Whihelmine, possède pour son bébé un certain nombre de berceaux dont la valeur suffirait à en procurer de confortables à des milliers d'enfants qui n'en ont pas du tout, et qui meurent en suçant les seins desséchés de leur mère !

D. C'est tout à fait charmant ! Mais n'est-il pas vrai, d'après ce que disent de grandes autorités des partis conservateur et libéral, qu'on a déjà fait beaucoup pour améliorer la situation des ouvriers ?

R. Oui, on a fait une loi sur le travail des femmes, dont les exploiters laïques ou congréganistes se moquent tous les jours ; après de longues années de luttes, après avoir vu un grand nombre des leurs traînés en prison ou assassinés dans les rues, les mineurs ont obtenu une loi boîteuse sur la limitation des heures de travail ; une loi sur le repos hebdomadaire qui reste sans effets où les exploiters n'ont pas à craindre l'action énergique et parfois violente des syndicats rouges.

Dernièrement, le camarade Camille Huysmans...

D. N'est-ce pas à lui qu'on reproche d'avoir la dent pointue ?

R. Si, mais j'estime qu'elle n'est pas encore assez pointue — au moins quand il déchiquette les doctrines bourgeoises et les... théories embourgeoisantes !

Huysmans disait de la deuxième section de Bruxelles : « Plus de 80 p. c. des maisons sont en mauvais état. Un grand nombre de maisons n'ont pas de cabinets. 62 p. c. des ménages ne disposent que d'une seule chambre et parfois ces chambres contiennent onze locataires !

« Il est de ces familles qui doivent peiner seize jours par mois pour payer leur loyer !

« Leur salaire moyen est de onze francs par semaine ».

D. Mais, en province, les ouvriers ne sont-ils pas plus heureux ?

R. Dernièrement, j'observais, dans un quartier d'ouvriers mineurs, une bonne centaine d'enfants. Les sept dixièmes n'avaient aucune espèce de chaussure, tous les autres étaient mal chaussés et mal vêtus ? Puis, je vis leurs aînés

en de longues manifestations. Une foule lamentable de jambes déformées, de dos courbés, d'organismes anémiés, minés par l'enchylostomasie, etc.

D. Mais les capitalistes ne sont-ils pas à plaindre, eux ?

R. S'ils prétendent être plus malheureux que les ouvriers, ils n'ont qu'à changer ! Ce qui est certain, c'est que les ouvriers embellissent tous les jours la vie de leurs exploités. La plupart de ceux-ci ne produisent jamais rien. Ils mangent ce qu'il y a de meilleur et toujours à leur faim ; ils voyagent en voiture, en auto, en seconde classe ou en wagon-salon ; ils sont toujours bien ou luxueusement vêtus ; ils habitent de spacieuses maisons, de superbes villas ou d'immenses palais.

D. Sans nul doute les capitalistes doivent être bien reconnaissants à la classe ouvrière de ce qu'elle leur fait, sans raison, une vie d'indolence, de luxe et de débauche ?

R. Au contraire. Les maîtres sont presque toujours insolents et grossiers avec leurs ouvriers. Ils ont beaucoup plus d'amour pour leurs animaux et leurs machines que pour leurs esclaves... libres. La femme et la maîtresse du bourgeois regardent par-dessus l'épaule, avec mépris, tous ceux qui travaillent pour faire bouillir leurs marmites ! Aux enfants riches, parasites en herbe, il est défendu de jouer, même de parler avec les enfants pauvres qui, demain, seront leurs nourriciers !

D. Pensez-vous que cela changera ?

R. Oui, cela changera quand la classe ouvrière aura... la dent *très* pointue !

4^{me} LEÇON

LA LUTTE DES CLASSES

D. La lutte des classes, est-ce un principe, une théorie que vous préconisez ?

N. Non, c'est un fait que nous constatons. Un mécanisme économique aveugle, résultat fatal de l'ignorance des hommes, fait que les uns, possédant tout, n'ont pas besoin de travailler, et que les autres, ne possédant rien, doivent tout produire.

D. Peut-on faire une démarcation précise entre ces deux classes ?

R. Non, car il y a des hommes dont il est impossible de dire à quelle classe ils appartiennent. De plus, il y a des pauvres qui deviennent riches et des riches qui deviennent pauvres. Mais pour comprendre que les hommes sont divisés par le capitalisme en deux classes ennemies, il n'est nul besoin de maintenir chaque homme à sa place et de faire

passer une barrière à travers le ventre de ceux qui pourraient se trouver au milieu !

D. Ne serait-il pas possible d'amener les deux classes à s'entendre et à pratiquer la justice ?

R. Non, car la possibilité de l'existence des deux classes, c'est-à-dire la propriété individuelle, est la source même de l'injustice et la cause économique de toutes les luttes fratricides entre les hommes.

D. Il faut donc désespérer de l'Humanité ?

R. Non ; l'institution, du reste fatale, de la propriété collective de la terre et des instruments de travail et, par suite, l'organisation collectiviste ou communiste de la production et de la consommation, réconciliera tous les hommes en faisant disparaître ce qui les divise. Mais les capitalistes ne consentiront à cela que contraints et forcés, et les ouvriers ne sont pas encore assez conscients pour le vouloir avec assez d'énergie et d'ensemble.

E. Et en attendant ?

R. En attendant, c'est la lutte !

En attendant, le patron est intéressé à obtenir de l'ouvrier, la plus grande somme de travail possible en lui donnant le plus petit salaire possible. Pour l'ouvrier, c'est juste le contraire : il est intéressé à se faire donner le plus gros salaire possible pour la plus petite somme de travail possible.

D. N'avez-vous pas remarqué que les bourgeois ricanent quand on dit cela ?

R. C'est dans leur rôle et dans leur mentalité. Mais nous n'avons pas à nous préoccuper des ricanements et de la fureur sauvage de la bourgeoisie ; le rôle que nous avons à remplir c'est de faire l'éducation de la classe ouvrière, par conséquent de lui dire toute la vérité !

D. Cependant, des hommes qui professent des idées très avancées, disent qu'il est « *imprudent* » de formuler de telles idées en public. Que pouvez-vous répondre ?

R. Je dis que ces hommes sont des timides qu'il faut plaindre, ou des malheureux qui ont déjà ou qui ont encore un pied de l'autre côté de la barricade !

5^{me} LEÇON

SYNDIQUONS-NOUS !

D. Dans les luttes entre exploités et exploités, ceux-ci se trouvent-ils dans un état de supériorité ?

R. Actuellement non, car ils sont trop ignorants, trop lâches, trop peu unis.

D. Cependant vous disiez qu'on pouvait se passer des exploiters et pas des ouvriers ?

R. Dans une société rationnellement organisée, l'exploiteur ne saurait trouver place. Mais nous sommes dans la société capitaliste. Pour subvenir à ses plus élémentaires besoins, le déshérité doit avoir de l'argent ; pour en avoir, il doit travailler — chose qu'il ne peut faire sans y être autorisé par les patrons, puisque ceux-ci disposent de tous les moyens de production. Il s'ensuit que chaque ouvrier est réduit à merci par le patron.

D. Que font alors les ouvriers sans travail ?

R. Pour ne pas mourir de faim immédiatement, n'ayant aucun lien de solidarité avec ceux qui travaillent, pensant même que probablement ceux-là feraient pour eux la même chose, ils offrent leurs bras ou leur cerveau à meilleur marché.

D. Alors, que fait le patron ?

R. Il s'adresse à ses ouvriers, met des larmes dans sa voix, devient orateur savant et talentueux. Il parle de crise, de concurrence étrangère, d'industrie nationale, des sacrifices immenses que lui et ses actionnaires ont déjà faits, et conclut en leur disant qu'il est, oh bien malgré lui ! obligé de diminuer les salaires et les appointements.

D. Et si les pauvres diables refusent ?

R. Il leur dit que dans ces conditions — il s'essuie les yeux ! — il se trouve dans la douloureuse obligation de renoncer à leurs services, car d'autres ne demandent pas mieux que de les remplacer. C'est ainsi que les prolétaires au lieu de se liguier contre leur unique ennemi : leur maître, s'écrasent entre eux, et finissent, en surproduisant, par s'écraser eux-mêmes !

D. Qu'est-ce que vous entendez par surproduire ?

R. Surproduire, c'est produire plus qu'il ne faut pour satisfaire aux demandes des consommateurs ; quand le patron a suffisamment de marchandises en stock pour un certain temps, il n'a plus que faire de ses ouvriers et il est toujours certain de les retrouver affamés et suppliants, prêts à subir n'importe quelles conditions.

D. Les ouvriers peuvent-ils empêcher cela ?

R. Certainement. Si au lieu de s'alcooliser, et de se passionner pour toutes sortes de sports idiots et abrutissants, auxquels ils sont conviés par les cabaretiers et les journaux bourgeois, ils s'étaient syndiqués, s'ils avaient étudié leur situation, alors, conscients et étroitement unis, ils auraient

fait diminuer les heures de travail et limiter la production (1), ils ne seraient pas réduits au désespoir. Au contraire, ils feraient la loi aux patrons, car si ceux-ci peuvent se passer de chacun d'eux, ils ne sauraient se passer de tous.

D. Des faits de ce genre se sont-ils déjà produits ?

R. Il faudrait plusieurs volumes pour les enregistrer. Je ne citerai pour mémoire que le Syndicat des Typographes de Bruxelles. Ce syndicat est parvenu à se faire reconnaître par les patrons, lesquels ne peuvent employer que des ouvriers syndiqués, et qui, par conséquent, ne travaillent pas en-dessous du tarif imposé, ni plus longtemps que le syndicat ne l'a décidé.

D. Mais quand il y a des sans-travail ?

R. Au lieu de les abandonner à eux-mêmes et, par conséquent à la presque fatale trahison, le syndicat leur donne de quoi vivre. Enfin, ce syndicat en faisant, petit à petit, diminuer les heures de travail a, de ce fait, diminué les chances de chômage pour ses membres. Actuellement, les typos de Bruxelles ne travaillent plus que 9 heures avec un minimum de salaire de 0.65 de l'heure ; ceux des journaux ne travaillent que 8 heures avec un minimum de 6 fr. 50. Figurez-vous que ces derniers travaillent 12 heures au lieu de 8 heures et qu'il n'y ait pas de syndicat ? Il ne faut pas être bien intelligent pour comprendre qu'il en résulterait des sans-travail, par conséquent des concurrents misérables et prêts à toutes les capitulations pour une croûte de pain !

D. Cependant, n'y a-t-il pas des cas où, malgré l'absence de syndicat, on ne voit pas, ou presque pas de chômeurs ?

R. Si, cela arrive parfois dans certaines corporations.

D. Dans ce cas, que font les ouvriers ?

R. Pour augmenter leurs revenus, c'est à celui qui fera le plus d'heures ou le plus de pièces ; chacun veut faire croire, au patron, qu'il est le plus habile pour être maintenu quand viendra le temps des renvois ! Pour obtenir la meilleure place, on se moucharde, on se chamaille ; c'est une ruée frénétique, une bousculade de sauvages ! Neuf sur dix échouent et celui qui réussit est encore plus mal loti que ne le serait le plus mal chanceux par l'union de tous, par la puissance syndicale !

D. Le patron est donc tout-puissant quand les ouvriers ne sont pas syndiqués.

R. Oui, on voit souvent un seul homme, un patron, imposer les caprices les plus idiots, les exigences les plus inhumaines à des milliers d'autres hommes, des ouvriers, qui *honteusement, lâchement* courbent l'échine et se soumettent !

(1) Voir sur ce sujet ma prochaine brochure « Dialogue sur l'action syndicale ».

D. Et s'ils étaient syndiqués ?

R. Que voudriez-vous que le patron fasse contre des milliers d'ouvriers unis et décidés à vaincre ?

D. Qu'il mourût ! comme dirait Corneille. Mais suffit-il que les ouvriers soient syndiqués pour que leur situation change ?

R. Evidemment non. Si l'on donnait le nom de syndicat à une réunion de têtes creuses qui s'imaginent solutionner le problème social en contemplant leur nombril, cela ne décrotterait pas leur indécrottable cervelle ! Il y a aussi des sociétés d'épargne, où l'on partage le magot tous les ans au prorata des cotisations versées, qui se donnent le nom pompeux de syndicat !

Jamais ils n'essayent de formuler ni de faire triompher une revendication, et ils préfèrent cent fois admirer une stupide course de vélos que d'assister à un meeting éducatif. Ces gaillards-là sont plus méprisables que leurs patrons, car ceux-ci au moins sont dans leur rôle. Si le rôle n'est pas propre, ils le jouent avec une logique, une suite dans les idées et un esprit de lutte que je voudrais voir à tous les ouvriers...

Syndiquons-nous !

6^{me} LEÇON

LA JAUNISSE DANS LES DEUX CLASSES

Le Syndicat Faune est une barricade patronale.

D. Qu'est-ce que la jaunisse ?

R. C'est comme qui dirait un poison pour les ouvriers et un remède pour les patrons.

D. Je ne comprends pas, expliquez-vous.

R. Au cours des guerres entre patrons et ouvriers les barricades patronales constituent naturellement des obstacles aux attaques ouvrières. M. de La Palisse aurait même trouvé cela tout seul !

D. La jaunisse est donc une barricade patronale ?

R. Oui, puisque c'est une maladie prolétarienne qui ôte à ceux qui en sont atteints l'esprit de lutte, la compréhension de leurs intérêts, voire même la plus élémentaire dignité ; elle leur donne la conscience de Judas, laquelle leur permet de trahir leurs frères pour quelques deniers — juste le prix de la corde avec laquelle ils se pendent et, plus malheureux que Judas, ils ne meurent pas tout de suite !

D. Alors les patrons doivent beaucoup aimer les syndicats jaunes ?

R. Autant qu'ils haïssent les syndicats rouges.

D. Pourquoi les patrons ont-ils construit cette barricade ?

R. Pour enrayer les progrès et l'action de plus en plus exigeante et énergique des syndicats rouges.

D. Cependant, n'est-ce pas les capitalistes qui ont accordé la liberté syndicale ?

R. Non ! C'est le prolétariat qui, après des luttes sans fin et des martyrs sans nombre, a fini par l'imposer. Du reste, les capitalistes considéraient, avec raison, que les délits de grève devenaient si nombreux qu'il était matériellement impossible de les réprimer. D'autre part, ils pensaient, avec non moins de raison, que la liberté — apparente — de coalition, serait une soupape de sûreté, un dérivatif, un élément de dissolution pour les sociétés secrètes qui leur inspiraient une terreur folle.

D. Comment les patrons respectent-ils le droit reconnu de coalition ouvrière ?

R. Ils ne le respectent jamais qu'en rechignant et seulement là où il y a des syndicats assez puissants pour l'imposer ; où ils sont faibles, tous les moyens sont mis en œuvre pour les écraser ; où il n'y en a que de très faibles, leurs membres sont boycottés. Les patrons refusent d'accepter et renvoient les ouvriers et les employés syndiqués.

Les capitalistes cherchent toujours à reprendre d'une main ce que de l'autre ils ont dû lâcher ! Après avoir dû concéder la liberté de coalition, ils ont introduit dans le Code pénal l'ignoble article 310 qui la supprime. Le voici en entier, admirez-le !

« Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans »
» et d'une amende de 50 à 1.000 francs, ou d'une de ces »
» peines seulement, toute personne qui, dans le but de forcer »
» la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte »
» au libre exercice de l'industrie ou du travail, aura commis »
» des violences, proféré des injures ou des menaces, pro- »
» noncé des amendes, des défenses, des interdictions ou »
» toute proscription quelconque, soit contre ceux qui tra- »
» vaillent, soit contre ceux qui font travailler ;

» Il en sera de même de ceux qui auront porté atteinte à »
» la liberté des maîtres ou des ouvriers, soit par des rassem- »
» blements près des établissements dans lesquels s'exerce le »
» travail ou près de la demeure de ceux qui le dirigent, soit »
» en se livrant à des actes d'intimidation à l'adresse des »
» ouvriers qui se rendent au travail ou en reviennent, soit »
» en provoquant des explosions près des établissements

» dans lesquels s'exerce le travail, ou dans les localités
» habitées par les ouvriers, soit en détruisant les clôtures
» des établissements dans lesquels s'exerce le travail ou des
» habitations ou terres occupées par les ouvriers, soit en
» détruisant ou en rendant impropres à l'usage auquel ils sont
» destinés, les outils, instruments, appareils ou engins de
» travail ou d'industrie. »

D. Mais ce texte ne vise que l'atteinte à la liberté du travail et où voyez-vous qu'il supprime le droit de coalition ?

R. Quoi ! vous ne voyez pas que les syndicats (les rouges) et les grèves doivent forcément, et souvent, avoir pour objet de « forcer la hausse des salaires » et qu'il n'y a pas de grèves ni de syndicats possibles sans que l'article 310 leur soit applicable ?

D. Et pourquoi ne l'applique-t-on pas à tous les syndiqués et à tous les grévistes ?

R. Uniquement et tout simplement parce qu'il y en a trop !!!

D. Trouvez-vous aussi qu'il ne faut pas réprimer les violences, les menaces et les injures dont il est question dans l'article 310 ?

R. Quoi qu'il en soit, les violences, les menaces et les injures sont réprimées par d'autres lois. Et le fait d'avoir introduit ces mots dans l'article 310 prouve que d'après la morale capitaliste, il est infiniment moins grave de pocher les yeux à un honnête homme que d'éternuer quand un sarrazin passe ! (1)

D. Fort bien, mais ne trouvez-vous pas que nous voilà bien loin de la jaunisse ?

R. Au contraire, car que deviendrait l'article 310 si la jaunisse n'existait plus ?

D. En effet. Maintenant, voulez-vous me dire comment on organise un syndicat jaune ?

R. Le patron ou son fidèle complice, le curé, cherche un individu quelconque, souvent bête comme une cruche, mais beau parleur, désireux de paraître et de bien vivre sans trop de peine, quels que soient les moyens. Autour de ce meneur, on installe quelques ouvriers ignorants et égoïstes, auxquels on donne des travaux et des salaires de faveur et voilà un comité.

D'autres, voyant ceux-là favorisés, les suivent, un à un, pour l'être également. Un bon moyen de recrutement, c'est

(1) On comprendra qu'il n'entre pas dans mon sujet de mettre à nu toutes les canailleries de l'article 310. Il faudrait tout un volume. Voyez la brochure de D. Lequeux : L'Article 310. Les articles de L. de Broukère et de Conrady dans le *Peuple*.

le Bureau de bienfaisance, ou le cercle philanthropique qui presque tous (sans que cela leur fasse honneur, puisque c'est pour eux un moyen de domination), qui presque tous, dis-je, sont aux mains des cléricaux ; malheur aux assistés qui ne vont pas au syndicat jaune ! Naturellement, il y a des indifférents et des sceptiques, mais Dieu veille et, par le confessionnal, sa troisième personne soufflera à leur femme ou à leur fiancée des arguments irrésistibles ! La plus grande partie de la jeunesse est au surplus fort bien préparée par une éducation plutôt dépravante : catéchisme pieux, confessionnaux, écoles « libres », patronages, favoritisme et cabarets, autant de chemins qui, presque infailliblement, conduisent aux syndicats de la trahison !

Le patronat a ainsi atteint un double but : il possède de solides bataillons de briseurs de grèves, d'étouffeurs de revendications ; puis il a divisé ses esclaves en deux armées ennemies, et pendant qu'elles se battent, il marque les coups et digère ferme, en paix !

Prolétaires de toutes les professions et de tous les pays, unissons-nous !

Aux Syndicats rouges,

A la Bataille,

A la Victoire !

Emile CHAPELIER.

Bruxelles, le 23 juin 1910.



ŒUVRES d'Emile CHAPELIER

28, RUE VANDERSCHRICK, BRUXELLES

Les Crimes obligatoires de l'Eglise romaine, 2^e édition, épuisé.

Les libertaires et la langue internationale Espéranto, épuisé.

Une Colonie communiste, épuisé.

Les Anarchistes et l'Espéranto (en collaboration avec X).

Rapport au Congrès international d'Amsterdam, épuisé.

Lettre ouverte au joyeux curé de Dolhain, 3^e édition, épuisé.

	Par la poste.	
<i>Le Communisme et les Paresseux</i>	0.10	0.15
<i>La Nouvelle Clairière</i> , drame social en 5 actes	1.00	1.05
<i>Ayons peu d'enfants, pourquoi et comment?</i> 45 ^e mille	0.20	0.25
<i>Limitons les naissances</i> , réponse au cardinal Mercier, 2 ^e édit.	0.15	0.20
<i>Entre Prolétaire et Propriétaire</i>	0.10	0.15
<i>Catéchisme syndicaliste</i>	0.10	0.15
<i>Procréation consciente</i> . Congrès internat. de La Haye, 1910	0.10	0.15

Sous presse

L'Éducation sexuelle et Jean Marestan 0.10 0.15

Pour paraître en novembre 1910

Au Confessionnal, vaudeville en 1 acte 0.50 0.55

En manuscrit

L'Amour en liberté, drame en 5 actes.

EN VENTE

chez Eugénie JACQUEMOTTE, 28, rue Vanderschrick, Bruxelles

Bréviaire de la Femme enceinte, par le d^r A.-B. de Liptay (111 gravures, 400 pages) 5.00

Préservation sexuelle (28 grav., 80 pages), par le d^r A.-B. de Liptay 1.00

L'Éducation sexuelle, par Jean Marestan 2.60

Vente de préservatifs

La Société Nouvelle

REVUE MENSUELLE INTERNATIONALE

chaque numéro contient au moins 112 pages

XVII^{me} ANNÉE

SOCIOLOGIE, PHILOSOPHIE, ART & LITTÉRATURE

La seule Revue Socialiste belge

Directeur : JULES NOËL, 11, rue Chisaire, Mons (Belgique)

ABONNEMENT · Belgique Un an, fr. 12.00

· Etranger » » » 13.50

Conditions spéciales pour les groupes.

Pour les abonnements, s'adresser à Emile CHAPELIER,
28, rue Vanderschrick, Bruxelles.